

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation et de l'affichage : 22 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie - Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	23
Nombre de votants par procuration	6
Nombre de suffrages exprimés	29

Etaient présents (23) :

CALCOEN David, le Maire,
DERAM Didier, GROYSILLIER Céline, DELMOTTE Vincent, DOOM Emmanuel, BLEJA Virginie, VANAGT Laurent, DUPUITS Laurence, Adjoint,

NOVELLE Sabrina, GILLIERS Nicolas, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, BULTEEL Martine, VEROVE Catherine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, GIRARD Cyrille, KERCKHOVE Fabien, DUPUICH Emilie, TALLEU Benoit, DEVOS Frédéric, PRUVO Isabelle, DRELON Christelle, LEFEBVRE Julie, Conseillers,

Absent excusé (1) :

BECK Sabrina, procuration à GROYSILLIER Céline,
LECLERCQ Anne-Sophie, procuration à GILLIERS Nicolas,
MARQUISE Lucas, procuration à DOOM Emmanuel,
POISSONNET Luc, procuration à BLEJA Virginie,
DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,
MAERTEN Eric, procuration à LEFEBVRE Julie,

Secrétaire de séance : GROYSILLIER Céline est désignée à l'unanimité.



2026D056 - Attribution d'une subvention à l'association ORCHESTRE D'HARMONIE DE WORMHOUT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'un élu du Conseil Municipal ne peut prendre part au vote attribuant une subvention à un organisme dont il est membre du bureau,

Considérant qu'une subvention sous conditions d'octroi doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Considérant que les subventions pour lesquelles aucun élu n'est membre du bureau font l'objet d'un vote lors du budget primitif 2026 – budget principal et de ses annexes,

Il est proposé le versement d'une subvention d'un montant total de 24 192€ à l'association ORCHESTRE D'HARMONIE DE WORMHOUT, répartie de la manière suivante :

- AIDE AU FONCTIONNEMENT 6 000€
- CARNAVAL 5 500€
- LOCATION D'INSTRUMENTS (sur facture) 1 560€
- LOCATION AFSC (sur facture) 1 400€
- ACHAT DE COSTUMES 9 732€

Sabrina BECK ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- ATTRIBUER une subvention d'un montant total 24 192€,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 28/04/2026,
Pour extrait certifié conforme,

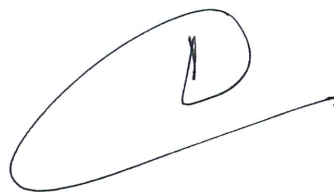
Le secrétaire de séance,



Céline GROYSILLIER



Le Maire,



David CALCOEN

